

DEFINITIONS COURS SUR LA FAMILLE

Couple

Un homme (âgé de dix-huit ans au moins) et une femme (âgée de quinze ans au moins) qui vivent sous le même toit (id est qui partagent la même résidence principale), qui sont mariés ou déclarent vivre en couple.

Enfant

Sont considérés comme « enfants » tous les individus célibataires, sans enfant, ne vivant pas en couple, et appartenant au même ménage que l'un au moins de leurs deux parents. Cette définition est appliquée sans limite d'âge.

Famille

Une famille est la partie d'un **ménage** comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple marié ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Dans une famille, l'enfant doit être célibataire (lui-même sans enfant). On parle de famille élargie si l'on prend en compte l'ensemble des membres apparentés même s'il ne vit pas sous le même toit.

Famille homoparentale

Couple composé de deux personnes du même sexe et élevant ensemble un ou plusieurs enfants.

Famille monoparentale

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Famille nucléaire

Famille composée des deux parents et des enfants moins de 25 ans non mariés et vivant encore avec leurs parents.

Famille recomposée

Une famille recomposée comprend un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée

Filiation

Principes régissant la transmission de la parenté. La filiation détermine les liens reconnus entre des individus qui descendent les uns des autres. Dans le cadre d'une filiation unilinéaire, on ne reconnaît comme parents que des personnes issues d'une seule lignée familiale : dans le cadre de la filiation patrilinéaire, c'est la lignée paternelle ; dans le cadre de la filiation matrilinéaire, c'est la lignée maternelle.

Homogamie

Union entre deux personnes du même milieu social. Dans le cas contraire on parle d'hétérogamie.

Individualisme

Processus par lequel la reconnaissance des choix et de l'autonomie des individus tend à primer sur les appartenances collectives.

Ménage

Un ménage est défini comme l'ensemble des occupants d'une **résidence principale**, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Remarque : Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marins et les sans-abri) et la **population** des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, élèves majeurs vivant en internat...). Les personnes résidant en collectivité sont considérées comme vivant « hors ménages ordinaires ».

Norme

Principe concret dans lequel s'incarne une valeur.

Pacs

Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999. Il établit des droits et des obligations entre les deux contractants, en terme de soutien matériel, de **logement**, de patrimoine, d'impôts et de

droits sociaux. Par contre, il est sans effet sur les règles de filiation et de l'autorité parentale si l'un des contractants est déjà parent.

Le pacs peut être dissous par la volonté de l'un ou des deux contractants, qui adresse(nt) une déclaration au [tribunal d'instance](#). Il est automatiquement rompu par le mariage ou par le décès de l'un ou des deux contractants.

Parenté

Ensemble des personnes considérées comme parents soit par la filiation, par l'alliance ou par l'adoption.

Polygamie

Union où le nombre de conjoints dépasse un seul couple. On distingue la polyandrie vous plusieurs hommes se sont unis par une seule femme, et la polygynie vous plusieurs femmes sont unies à un seul homme.

Reproduction sociale

Tendance d'un système social à se reproduire dans le temps.

Socialisation

Processus par lequel un individu intériorise les normes et les valeurs d'un groupe social ou d'une collectivité lui permettant d'être accepté par ce groupe où cette collectivité.

Taux de fécondité

Le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population féminine moyenne de l'année.

Population féminine : femmes fécondes (entre 15 et 50 ans).

Taux de natalité

Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Taux de nuptialité

Le taux de nuptialité est le rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Valeur

Idéal socialement favorisé guidant les comportements, les manières d'être ou de pensée d'un groupe social ou d'une communauté.